



DOCUMENTS SUR LA REGION DES GRANDS LACS

MAI - JUIN 2003/ N° 136

La liste ci-dessous présente en quelques lignes les principaux documents envoyés à CCAC/GLAN au cours du mois écoulé. Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de CCAC/GLAN. Les documents sont classés par pays ou région puis par thème. Sauf mention contraire, tous les documents sont disponibles par courrier électronique (service réservé aux abonnés). Pour les copies sur papier : tarif = EUR 0,1 la page (plus frais d'envoi) à l'aide du numéro de référence (F.xxx). Toute demande de document est majorée de EUR 2,5 de frais administratifs.

Prix: Abonnement (12 listings): particuliers EUR 50 ou USD 50; organisations EUR 150 ou USD 150. Le listing: particuliers EUR 5, organisations EUR 15. Paiement: par virement au Compte 000-1697383-77 ou par mandat postal international (mention: DOCS + nom. Facture sur demande)

GRANDS LACS

Dynamiques de paix et logiques de guerre. Rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans la région des Grands Lacs **F. 5357**
SEBUDANDI LDGL Kigali 15/05/2003 93 p.
Christophe

Le rapport porte sur l'année 2002 et couvre le Burundi, la RDC et le Rwanda. Des dynamiques de paix sont en cours au Burundi et en RDC alors qu'au Rwanda s'amorce prudemment un processus de démocratisation. Néanmoins, la situation des droits de l'homme reste très préoccupante car les grandes tendances socio-politiques montrent que ces pays sont toujours dans une logique de guerre. A quelques différences près, elles ont ceci de commun: «dominance de la violence et de l'utilisation conséquente de la force, peurs de changements, survivance de velléités de verrouillage des espaces de liberté, régression des conditions de vie et accroissement des disparités et des inégalités».

L'évaluation américaine de la situation dans la région des Grands Lacs **F. 5317**
SNYDER Charles Washington 13 p.
03/04/2003

Périodique mensuel - Dépôt: Bruxelles X
CCAC/GLAN, rue des Tanneurs 165 B-1000 Bruxelles
Tél: 32 (0)2 502 33 12 - Fax: 32 (0)2 502 21 42
E-mail: ccac@ccac-network.org
Editeur responsable: L. Claessens, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Selon Charles Snyder, sous-secrétaire d'État adjoint chargé des affaires africaines, la politique américaine au Burundi, en RDC et au Rwanda s'est fixé trois priorités : mettre fin aux conflits, améliorer la situation humanitaire et contribuer à la mise en place et au renforcement des systèmes démocratiques. Pour la RDC, les Etats-Unis que le processus «*sera difficile*». Pour le Rwanda, les Etats-Unis félicitent les autorités d'avoir retiré tous leurs militaires de la RDC et d'avoir entrepris une politique de réconciliation nationale. Pour le Burundi, les Etats-Unis se réjouissent de l'annonce du Président Pierre Buyoya de céder le pouvoir à Domitien Ndayizeye.

Rapport de la mission du Conseil de Sécurité en Afrique centrale, 7-16 juin 2003 **F. 5375**

Nations Unies New York 12 p.
17/06/2003

Le rapport concerne la RDC et le Burundi. En RDC, l'objectif de cette quatrième mission était d'inciter «*les parties congolaises à appliquer, avec le moins de retard possible, l'Accord global et inclusif sur la transition*». Pour le Burundi, l'objectif était de «*démontrer l'appui du Conseil de Sécurité à la deuxième phase de la transition politique à un moment où le processus de paix devait faire face à des défis particuliers*». **(Uniquement sur papier)**

Séminaire sur la contribution de la Société Civile dans la lutte contre l'impunité dans la région des Grands Lacs (Arusha 10-14 mars 2003) **F. 5322**
Rapport

LDGL Arusha 14/03/2003 36 p.

Du 10 au 14 mars 2003, s'est tenu à Arusha (Tanzanie) un séminaire organisé par la Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) en collaboration avec Human Rights Watch sur le thème «*Contribution de la société civile dans la lutte contre l'impunité dans la région des Grands Lacs*». Le but premier du séminaire était d'échanger entre ONG locales et internationales sur des stratégies efficaces et réalistes communes aux acteurs locaux et internationaux, susceptibles de mettre fin à l'impunité, avec des actions concrètes à mener à tous les niveaux. Pour atteindre cet objectif, les participants ont mis sur pied une *Coalition régionale de lutte contre l'impunité* au Burundi, en RDC et au Rwanda.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Guerre et Paix

La MONUC en RDC: renforcer le mandat, tout en dénonçant les auteurs de guerre. Propositions d'ONG européennes sur base d'une enquête de terrain. **F. 5376**

CCAC/GLAN-REC Bruxelles 24/06/2003 19 p.

Les deux réseaux européens d'ONG de développement (REC et CCAC/GLAN) livrent les résultats d'une *enquête de terrain auprès de leurs partenaires dans la région* sur la perception de la MONUC par les populations locales. Sur base de ces résultats, les deux réseaux formulent une série de *recommandations* qui peuvent être résumées comme suit: la MONUC doit «*observer et dénoncer publiquement et rapidement les violations du cessez-le-feu, les*

mouvements de troupes et les appuis en armes et en hommes aux belligérants et d'autre part mettre en oeuvre la démilitarisation, la démobilisation et la réinsertion (processus DDRRR)». Elle doit recevoir un nouveau mandat sous couvert du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies et sans limitation géographique pour protéger les populations et mener à bien la DDRRR. Enfin, elle doit recevoir les moyens en hommes et en matériel nécessaires, et surtout l'appui politique indispensable pour mener à bien sa mission. (Version anglaise disponible)

Les rebelles hutu rwandais au Congo: pour une nouvelle approche du désarmement et de la réintégration **F. 5351**

ICG Bruxelles 23/05/2003 37 p.

Selon International Crisis Group (ICG), deux principaux facteurs expliquent l'échec du programme de désarmement volontaire et démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration (DDRRR) opéré par la MONUC: le contexte sécuritaire et politique peu propice au déploiement d'une force des Nations unies elles-mêmes désorganisées et qui ont besoin d'un nouveau mandat et de nouvelles structures; le DDRRR souffre d'une faille conceptuelle qui ramène le désarmement à un problème strictement sécuritaire et surtout strictement congolais. Pour ICG, *«les seules options sont des efforts diplomatiques combinés envers le Rwanda en particulier mais aussi entre le Rwanda et la RDC pour que soient pris en compte les revendications sécuritaires, politiques et économiques des membres des FDLR (rébellion rwandaise) non génocidaire »*.

République Démocratique du Congo: le Conseil de Sécurité autorise le déploiement, jusqu'au 1er septembre 2003, d'une force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia **F. 5346**

Nations Unies New York 30/05/2003 3 p.

Aux termes de la résolution 1484 (2003) adoptée à l'unanimité et amendée oralement, le Conseil de Sécurité *«autorise le déploiement, jusqu'au 1er septembre 2003, d'une force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia, en coordination étroite avec la MONUC, en particulier son contingent déployé dans la ville, en vue de contribuer à y stabiliser les conditions de sécurité et à y améliorer la situation humanitaire, d'assurer la protection de l'aéroport et des personnes déplacées se trouvant dans des camps à Bunia et, si la situation l'exige, de contribuer à assurer la sécurité de la population civile, du personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires dans la ville»*.

Kivu: la guerre permet l'intégration des Pygmées **F. 5367**

NAMUJIMBO Déo InfoSud-Syfia Montpellier 2 p.
ONG 15/06/2003

Au Sud-Kivu, la guerre a aidé les Pygmées, longtemps marginalisés et méprisés, à s'intégrer. Loin des méfaits perpétrés contre leurs frères en Ituri, les hommes de la forêt cohabitent désormais de plus en plus souvent avec les autres ethnies, dans les villages, dans les écoles et au travail. Aujourd'hui ces *«Congolais authentiques»* quittent en grand nombre leur milieu naturel pour vivre avec les autres *«ethnies»* dans les villes et les villages. Suite aux nombreux métissages, ils ne se distinguent plus par leur petite taille, longtemps donnée comme caractéristique de leur groupe. La cohabitation est plus sereine, chacun y trouve sa place. (A commander à contact@syfia.com)

The impact of Armed Conflict on Children in the Democratic Republic of Congo (DRC) **F. 5365**

Watchlist New York 36 p.
15/06/2003

Ce rapport de l'organisation *Working together to protect the security and rights of children (Watchlist)* est un appel pour l'arrêt immédiat des violations dont sont victimes les enfants congolais. A titre d'exemples, plus de 12% des enfants n'atteignent pas leur premier anniversaire. Dans certains groupes armés, les enfants représentent 35% des troupes et sont envoyés au front. Pour Watchlist, le Conseil de Sécurité a contribué à cette situation pour n'avoir pris aucune sanction contre les parties au conflit qui violent ses différentes résolutions.

The crisis in Eastern Congo: is there a road map out of Bunia ? **F. 5378**

LEMARCHAND New York Times New York 3 p.
René 30/06/2003

Selon l'auteur, toutes les factions armées ont du sang sur les mains et les problèmes «ethniques» n'expliquent pas tout. Le conflit «tribal» qui oppose les Hema et les Lendu trouve d'abord son origine dans l'engagement de l'Ouganda et du Rwanda dans leur lutte pour l'exploitation des ressources minières et non dans les problèmes de sécurité de leurs territoires comme ils le prétendent. Il pense que le Comité de pacification de l'Ituri (IPC) mis en place en avril 2003 est probablement la meilleure chance pour mettre fin au conflit entre les différentes factions après le départ de la force internationale.

Droits de l'homme

Bref rapport de circonstance sur le massacres de Langu à Drodro, le 3/4/2003. Plus de 1000 morts! **F. 5366**

NGODJOLO Désiré Paroisse Drodro Drodro 05/04/2003 3 p.
(Abbé)

Le curé de la paroisse de Drodro dresse le bilan des massacres opérés dans le *Centre Langu/Drodro* par les Lendu (hommes, femmes, enfants et hommes en uniforme) le 3 avril 2003. Il affirme que c'était la première fois que ce Centre était attaqué depuis les cinq ans que dure la guerre interethnique Lendu-Hema. Selon le tableau des attaques et des massacres dressé par le prêtre pour les différentes localités, du 15 mars au 3 avril 2003, on recense 1011 personnes décédées, 73 blessés et 218 cases incendiées. **(Uniquement sur papier)**

Violation massive des droits de l'Homme au Sud-Kivu. Cas des affrontements entre le RCD-APR et Mudundu 40 **F. 5350**

RODHECIC et Groupe Bukavu 27/05/2003 30 p.
Jérémie

Le document reprend la liste des violations des droits de l'homme commises au Sud-Kivu de février au 13 avril 2003. Il montre que les affrontements entre le RCD-APR et Mudundu 40 n'est pas un fait divers. Il rappelle l'historique de la création du Mudundu 40 en 1998 et son succès sur le plan politique et militaire, et auprès des populations. Il montre sa faiblesse et son déclin lorsqu'éclatèrent des dissensions entre certains leaders politiques et l'aile militaire, les premiers ayant décidé de collaborer avec l'APR. Le Mudundu 40 fut tour à tour l'allié et

l'ennemi du RCD, manipulé en cela par Kigali qui lui avait donné une «*mission spéciale : la sécession de l'ancienne province du Kivu*». Devant son échec, le Rwanda décida de démanteler ce mouvement qui à ses yeux n'avait plus de raison d'être.

Walungu après les Mudundu 40: état des lieux

MESEP

Bukavu 30/04/2003

F. 5324

11 p.

Depuis le lundi 7 avril 2003, le RCD a lancé une offensive en territoire de Walungu pour y déloger les forces de la milice Mudundu 40, son ancien allié, qui contrôlait déjà une vaste partie de ce territoire ainsi que d'autres parties des territoires l'environnant (Kabare et Mwenga). Ces affrontements ont causé des morts, des blessés, des traumatisés de toutes sortes, et surtout des déplacements massifs des populations. L'association Messagers pour l'Education et la Sensibilisation des Enfants à la Paix (MESEP) a mené une enquête dans les différents villages auprès des familles des victimes et de leurs voisins. Elle assure que plus de 55 civils ont perdu la vie lors des affrontements ou des actions punitives menées par les militaires du RCD dans certains villages de la collectivité-chefferie de Ngweshe entre le 7 et le 14 avril 2003.

Ituri: L'escalade de la violence interpelle

Groupe Lotus

Kisangani

11/06/2003

F. 5355

11 p.

Pour le Groupe Lotus, les nouveaux enjeux du conflit en Ituri sont économique, politique et militaire. Des initiatives pour résoudre ce conflit ont été tentées par les ressortissants de l'Ituri, les Congolais, les pays de la sous-région des Grands Lacs et la communauté internationale (dialogue) mais elles ont toutes échoué. Le Groupe Lotus estime à deux les préalables pour une paix durable en Ituri : «*la réorientation des alliances politiques et la suppression de leurs branches armées*» ainsi que «*le renforcement du mandat de la MONUC*». Selon le Groupe Lotus «*l'espoir de la normalisation de la situation en Ituri dépend largement de l'implication de la Communauté internationale dans la mesure où les initiatives amorcées dans la sous-région ne semblent pas aboutir*».

Rapport mensuel / mai 2003 sur la situation des droits de l'Homme (Uvira-Fizi/Sud-Kivu)

CEADHO

Uvira 02/06/2003

F. 5345

19 p.

Selon le Centre pour l'éducation, l'animation et la défense des droits de l'homme (CEADHO), malgré les différents accords de paix successifs, les civils sans défense restent les principales victimes dans la région d'Uvira-Fizi: massacres, assassinats, exécutions extrajudiciaires, arrestations arbitraires, tortures, viols, enlèvements et disparitions forcées, déplacements massifs de population, pillages. Le CEADHO énumère les noms des victimes de ces violations qui ont touché également les Eglises et les ONG de développement. Il demande à la communauté internationale d'exercer des pressions sur les belligérants pour «*qu'ils s'impliquent totalement dans le processus de pacification, d'unification et de sécurisation de la R.D Congo*». Il demande au RCD Goma, aux Maï Maï et à tous les groupes armés actifs dans la région d'Uvira-Fizi de mettre un terme à toutes les attaques

L'état des lieux des droits de l'Homme en République Démocratique du Congo: cas de la province du Kasai Oriental **F. 5344**

MFWAMBA CEFOP Mbuji-Mayi 12 p.
MUKENDI Ch. 26/05/2003

Le Centre d'Etude et de Formation Populaire (CEFOP) dresse un état des lieux de la situation des droits de l'homme dans la province du Kasai Oriental (sous contrôle gouvernemental) au cours des mois de janvier à mai 2003. Il constate qu'indépendamment de la guerre, la situation de l'ensemble des droits de l'homme a évolué de façon négative à cause du manque de volonté du gouvernement provincial d'amorcer un processus démocratique sincère et de la prise des mesures liberticides. Ce gouvernement se caractérise par «une gouvernance opaque» qui donne lieu à l'arbitraire, la discrimination et l'exclusion. Le CEFOP regrette «la démission quasi totale de l'Etat dans l'accomplissement de ses missions d'intérêt général».

Le Centre africain pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme dénonce des cas de torture, de viol, d'esclavage sexuel au camp militaire du RCD de Luberizi/Lubarika **F. 5358**

MUKONO Donatien CAPDDH Genève 09/06/2003 3 p.

Dans ce communiqué de presse, le *Centre Africain pour la Paix, la Démocratie et le Droits de l'Homme* (CAPDDH) lance un appel pressant en vue de la constitution rapide d'une commission d'enquête chargée d'établir la vérité sur «des cas d'esclavage sexuel et des travaux forcés» auxquels sont soumises un certain nombre de femmes, depuis le 25 avril 2003, par les militaires du RCD-Goma au camp militaire Luberizi dans la localité de Lubarika (Uvira). Le CAPDDH donne la liste de ces victimes.

Rapport sur les incidents des affrontements d'avril 2003 à Uvira et conséquences sur la situation des droits de l'Homme en territoire d'Uvira **F. 5342**

SEDI asbl Uvira 01/05/2003 5 p.

Les combats les plus sanglants entre les troupes du RCD et les Maï Maï dans la nuit du 24-25 avril 2003 se sont déroulés sur les montagnes surplombant la ville d'Uvira. Ils ont fait 5 morts et 18 blessés parmi les populations civiles. D'autres combats se sont déroulés sur les mêmes collines les 3 et 6 mai 2003. Ils ont fait, toujours parmi les populations civiles, 6 personnes tuées, 3 personnes noyées et 119 maisons incendiées. L'association Solidarité-échange pour le développement intégral (SEDI) demande au RCD et aux Maï Maï de respecter le droit à la vie et tous les autres droits liés à personne humaine, ainsi que de «prendre des mesures contraignantes pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens dans le territoire sous leur contrôle».

Les Eglises

Les Eglises sèment la zizanie dans les familles **F. 5320**

NAMUJIMBO Deo. InfoSud-Syfia Montpellier 2 p.
08/05/2003

Suite aux plaintes de fidèles et aux accusations de tapage diurne et nocturne, les autorités du Kivu ont interdit, en mars dernier, une vingtaine d'Eglises de Goma et de Bukavu. La plupart de ces 'Eglises' fonctionnaient sous des tentes en plastique, dans des salles de classe désaffectées ou au coin des rues, sous le soleil et la pluie. Aucune ne respectait les normes

indispensables pour avoir des autorisations légales, à savoir instaurer un service social minimum : école, dispensaire, petit élevage, orphelinat. Selon l'auteur, on compte au Sud-Kivu 137 Eglises recensées par la division provinciale de la Justice. Ces Eglises ont été souvent créées par des pasteurs qui n'ont pas fait d'études théologiques. Ils recrutent spécialement les femmes, parce qu'elles sont «*plus crédules et naïves*». **(A commander à contact@syfia.com)**

RWANDA

Génocide

Quelques éléments d'analyse politologique de l'hécatombe rwandaise de 1994. Rapport d'expertise requis pour le TPIR dans l'affaire: le procureur contre Jean de Dieu Kamuhanda **F. 5307**
 NSENGIMANA Lausanne 30/12/2002 58 p
 Nkiko

Docteur en sciences politiques, l'auteur a été appelé par la défense de Jean de Dieu Kamuhanda, ancien ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur, pour éclairer le TPIR sur quelques aspects du processus politique et du génocide rwandais. Selon l'auteur, le génocide a été ordonné par l'entourage du président Habyarimana (akazu) qui agissait d'abord comme groupe privé. Depuis le 7 avril 1994, «*le génocide qu'il ordonne devient un crime d'Etat et est organisé progressivement sur l'ensemble du territoire*». L'auteur estime que le génocide aurait pu être évité si la communauté internationale l'avait voulu car elle en avait les moyens. Le 13 avril 1994, elle disposait à Kigali de 5.376 soldats d'élite (2.486 de la MINUAR, 590 hommes d'élite français, 1.100 militaires d'élite belges et 1.000 soldats d'élite italiens) auxquels il faut ajouter 400 marines américains stationnés à Bujumbura. Or, selon des experts militaires, il aurait suffi de 2.000 à 2.500 hommes pour stopper les massacres, ajoute l'auteur.

Economie

La pauvreté dans la campagne: Réflexion après un constat d'un jeune Rwandais **F. 5379**
 NAYIGIZIKI Kinyamateka N° 1623 Kigali 15/06/2003 4 p.
 Emmanuel

Cet article est le fruit d'une descente de l'auteur sur terrain. Son constat est amer : «*La plupart des Rwandais ne vivent pas. Ils survivent*». Quelques signes l'attestent : l'habillement, l'habitat, la santé, la faim, la non scolarisation. Selon lui, la pauvreté au Rwanda est chronique et il ne faut pas tout le temps invoquer la guerre, le génocide et leurs conséquences pour l'expliquer. Elle trouve ses racines dans une sorte de fatalisme, dans un esprit dépressif (le Rwandais consomme plus qu'il ne produit), dans une certaine paresse (le travail est estimé au plus à six heures par jour). Les pouvoirs publics et les Eglises devraient aider les Rwandais à s'en sortir car «*chez les pauvres, il y a beaucoup de talents et de ressources humaines qui se perdent*». L'auteur estime que «*chaque secteur (la plus petite entité politique) devrait avoir un agronome et un vétérinaire*». **(Uniquement sur papier)**

Justice

Les Gacaca, un an après

GABIRO Gabriel

Fondation Hironnelle

Kigali 11/06/2003

F. 5361

4 p.

Le 19 juin 2002, douze gacaca pilotes commençaient leurs travaux suivis trois mois plus tard par plusieurs centaines d'autres. Aujourd'hui, sur les quelque 10.000 gacaca prévues, seules 760 ont réellement débuté. De plus, aucun procès à proprement parler n'a encore commencé. Les tribunaux gacaca connaissent deux autres problèmes: la faible participation de la population et la remise en question de la compétence des juges. Enfin, le décret présidentiel ordonnant aux autorités judiciaires de libérer provisoirement au début de l'année 2003 quelque 20 000 suspects de génocide a été ressenti comme une amnistie et a semé la confusion chez beaucoup de citoyens.

Lettre ouverte à tous les membres du parlement rwandais afin de les exhorter à rejeter l'accord d'impunité relatif à la Cour pénale internationale signé avec les Etats-Unis

F. 5385

MACPHERSON
Martin

Amnesty International

Londres 29/06/2003

3 p.

Amnesty International exhorte les députés rwandais à refuser la signature de l'accord d'impunité conclu entre le Rwanda et les Etats-Unis car sa signature *«pourrait amener le Rwanda à violer les obligations qui lui incombent au regard du droit international, notamment s'il refusait de déférer à la justice les responsables des crimes les plus graves au regard du droit international»*. La signature d'un tel accord par le Rwanda signifierait également que ce pays *«renoncerait aussi à son droit souverain de choisir le tribunal compétent pour juger les personnes appréhendées sur son territoire et accusées de crimes, y compris de crimes commis sur ledit territoire»*. Enfin la signature d'un tel accord par le Rwanda l'obligerait à *«renégocier les traités d'extradition existants avant que l'accord soit effectif»*, une entreprise qui risque d'être bien inutile.

Politique

La destruction du Mouvement Démocratique Républicains avait été déjà programmée par le FPR depuis 1994

F. 5339

MATATA Joseph

CLIIR

Bruxelles 21/05/2003

12 p.

Selon le Centre de lutte contre l'impunité et l'injustice au Rwanda (CLIIR), le FPR a toujours cherché à supprimer le MDR de la scène politique rwandaise, depuis novembre 1994, suite à la publication par ce parti d'un document très critique à l'encontre du FPR intitulé *«Position du parti MDR sur les grands problèmes actuels du Rwanda»*. Le MDR y dénonçait les dérives du régime FPR. Le FPR vient d'appliquer au MDR une stratégie qui est *«une véritable machine de désinformation : lancer de fausses accusations dans la rumeur publique et dans les médias proches du pouvoir ; initier de fausses enquêtes au sujet de la prétendue rumeur publique ; instruire et produire de fausses preuves et de faux dossiers judiciaires qui sont directement suivies d'emprisonnements arbitraires»*.

La préparation des élections: Resserrer l'étau au nom de l'unité

F. 5302

Human Rights Watch

New York

01/05/2003

19 p.

Au nom de l'unité nationale, le FPR a dissout le MDR pour cause de «divisionnisme» alors que ce parti a participé au gouvernement avec le FPR depuis 1994 et qu'il a été son allié politique depuis 1992. Des chercheurs de Human Rights Watch (HRW) se sont penchés sur quelque 900 pages faisant l'objet des accusations contre le MDR, notamment sur la tenue de réunions secrètes. Mais HRW n'y a pas trouvé de preuves convaincantes. HRW fait également remarquer que la mise en cause du MDR est intervenue dès l'annonce de l'ancien Premier ministre du MDR (Faustin Twagiramungu) de se porter candidat aux élections présidentielles.

Batoye Itegeko Nshinga nk'uko babisabwe n'abayobozi ((Le référendum sur la Nouvelle Constitution s'est déroulé selon les recommandations du pouvoir) **F. 5274**

HABIYAMBERE Kinyamateka N° 1622 Kigali 10/06/2003 2 p.
Valens

Lors des meetings populaires ou au cours des émissions radio-télévisées relatives au référendum sur la nouvelle constitution, toutes les autorités ont appelé à voter oui en présentant cette constitution comme parfaite et émanant de la volonté populaire. La majorité des Rwandais ont suivi cette consigne. Néanmoins, une enquête du journal Kinyamateka a relevé quelques anomalies. Certains électeurs n'ont pas pu accomplir leur devoir car leurs noms ne figuraient pas sur les listes ou ne correspondaient pas à leur identification mentionnée sur leurs cartes d'identités. Il s'est trouvé aussi des personnes qui ont osé voter contre ou blanc. Ce fut le cas des étudiants de l'Université nationale du Rwanda où on a dénombré quelque 2.500 voix contre et 1.500 votes blancs.

La LIPRODHOR se félicite du déroulement général du référendum constitutionnel **F. 5362**

NSENGIYUMVA LIPRODHOR Kigali 04/06/2003 3 p.
Emmanuel (Président)

La Ligue rwandaise pour la promotion et la défense des droits de l'Homme (LIPRODHOR) se félicite de la participation massive au référendum, du travail de la Commission nationale électorale, du caractère secret et personnel et du bon accueil réservé aux observateurs indépendants dans les différents coins du pays. Elle soulève néanmoins «quelques lacunes»: une certaine confusion de l'électeur faute d'une plus grande information; un temps d'inscriptions sur les listes électorales très limité qui a fait que «un nombre important de citoyens» n'ont pas pu accomplir leur devoir; un nombre insuffisant de bureaux de vote par secteur administratif; les accréditations pour les observations des élections accordées «à la dernière minute au risque de retrouver l'observation transformée en tourisme».

Le Rwanda berceau de tous les Rwandais **F. 5360**

TWAGIRAMUNGU Bruxelles 27 p.
Faustin 15/02/2003

A l'annonce par le Président de la République rwandaise de l'organisation des élections présidentielles et législatives avant la fin 2003, l'ancien premier Premier ministre du gouvernement FPR, Faustin Twagiramungu, a décidé de rentrer au Rwanda pour se porter candidat à la présidence de la République. Il a annoncé son programme politique dans ce document intitulé «Le Rwanda berceau de tous les Rwandais» dans lequel il invite ses compatriotes à soutenir sa candidature. Il promet de s'engager à «restaurer un régime

démocratique» et à rétablir «un environnement pacifique dans la région des Grands Lacs». Il affirme que son expérience politique au Rwanda et ses «sept ans d'entraînements politiques à l'étranger» sont des atouts qui devraient lui permettre de mener une politique du «renouveau» et une «révolution des mentalités». **(Uniquement sur papier)**

Société civile

ONG: Crise de croissance ou crise d'identité **F. 5300**
 KABAYIZA Eustache Kinyamateka N° 1620 Kigali 30/04/2003 2 p.

L'auteur fait une critique très sévère des ONG rwandaises. Selon lui, «aujourd'hui quand un Rwandais dit de quelqu'un qu'il travaille pour une ONG, il veut probablement dire, parfois à tort, qu'il est à l'aise, avec un bon salaire, un moyen de déplacement, un logement, diverses indemnités parfois ignorées de Rwanda Revenue Authority». L'auteur s'en prend également aux ONG internationales de l'Eglise catholique et cite nommément CRS, Misereor, Trocaire, Broederlijk Delen, Secours catholique. Pour lui, du fait qu'elles bénéficient de fonds de leurs gouvernements respectifs, «ces organisations défendent ou évitent de contrarier les intérêts politiques et économiques de leurs gouvernements dans les zones d'intervention, avec risque de devenir une colonne avancée d'un impérialisme économique qui dit de moins en moins son nom». **(Uniquement sur papier)**

BURUNDI

Politique

2ème Rapport du Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits **F. 5353**
 NDAYIZIGA Charles CenAp Bujumbura 32 p.
 22/05/2003

Pour l'auteur, si un pas important a été franchi avec la signature des différents accords, il reste bien des points d'interrogation : la présence des troupes étrangères peut créer une situation explosive ; les nombreux accords de paix et de cessez-le-feu peuvent entrer en conflits entre eux ; l'absence de la médiation intérieure; le danger s'une «forte offre pour la propagande et la manipulation ethnique et régionaliste»; le fait que le droit international humanitaire est bafoué ; le débordement des médias par les acteurs politiques.

L'ethnisation du champ politique burundais **F. 5380**
 DESLAURIERS In-Afrique Paris 18/06/2003 17 p.
 Christine (chercheuse)

Contrairement au Rwanda voisin qui s'est embrasé dans une 'sanglante révolution sociale' en 1959, le Burundi semblait poursuivre une voie modérée, véritablement 'démocratique'. «Aucun leader Hutu ne jugeait positivement 'la révolution sociale' rwandaise avec son cortège des pogroms. Au contraire, toute la classe politique vivait dans la hantise que se produise dans le pays les mêmes drames qu'au Rwanda». Tout va basculer avec la mort du Prince Louis Rwagasore (fils du Mwami, assassiné le 13 octobre 1961). Sa place vacante a déclenché «les convoitises des prédateurs à l'affût du pouvoir qu'ils ne lâcheront plus». Pour l'auteur, «les réfugiés tutsi en provenance du Rwanda nombreux à Bujumbura, ont contribué à la formation du repoussoir rwandais parmi les responsables politiques burundais. Le syndrome de la 'menace hutu' s'est construit aussi progressivement parmi les Tutsi que celui de 'l'hégémonie tutsi' parmi les Hutu en 1961 et 1962, mais il ne s'est exprimé vraiment sur le terrain politique qu'après l'indépendance du pays» (1^{er} juillet 1962).

Comment ne pas marquer qu'à Arusha, toutes les "ethnies" confondues, les deux tiers des délégués venaient du sud? F. 5382

CHRETIEN Jean-

CNRS

Paris 20/06/2003

3 p.

Pierre

Au Burundi, *«l'ethnisme est devenu une réalité incontournable qu'il faut gérer»*. Cependant plus que la représentativité des sensibilités "ethniques", il faudrait aussi prévoir la représentation de ceux qui ne se veulent ni Hutu, ni Tutsi, en fonction de leurs origines sociales autres ou de convictions culturelles et politiques. D'autres représentativités tout aussi pertinentes devraient concerner les régions. *«Comment ne pas remarquer qu'à Arusha, toutes "ethnies" confondues, les deux tiers des délégués venaient du Sud?»*. En bonne logique de gestion de proximité, *«la dimension régionale devrait être fondamentale»*. Mais pour l'auteur, l'essentiel pour sortir du conflit burundais est ailleurs : *«L'objectif est de créer des richesses, non de partager la misère à raison de 80% et 20%, avec le risque dans ce cas de voir les quelques richesses contrôlées par 1% au détriment de 99%. Le clivage devenant alors clairement social et explosif»*.

Burundi: un long chemin vers la paix

F. 5381

NTAMAHUNGIRO J.

CCAC/GLAN

Bruxelles 20/06/2003

13 p.

Le conflit burundais ne remonte pas à 1993 ni même à 1959 (suite à la révolution sanglante des Hutu au Rwanda). Il trouve ses racines dans un passé très lointain où il a connu également un caractère *«génocidaire»* dans la lutte pour le pouvoir entre les familles princières. Le caractère *«ethnique»* le plus visible aujourd'hui remonte du temps de la colonisation. Si celle-ci et la communauté internationale ne peuvent pas être rendues responsables de tous les maux dont souffre le pays, elles y ont une certaine part. Pour sortir du conflit, les Burundais, qui ont toujours été pris en otages par des petits groupes, des *«clans»* tutsi ou hutu, doivent se convaincre que seuls quelques individus sont des extrémistes et que la majorité des Burundais aspirent à un *«vivre ensemble convivial»*. Seule la mise en place d'un Etat de droit sera à même de mettre fin au conflit.
